



LES ARCHERS DE LA COMPAGNIE D'ARC DE LA TOUR A L'OISEAU

Club FFTA n° 1086190

Sont heureux de vous inviter à leur compétition de tir en salle, qualificative pour le Championnat de France,

Samedi 03 et Dimanche 04 Décembre 2022

Au gymnase de l'Ermitage à Saint Benoît (fléchage assuré)

ATTENTION : 40 places disponibles uniquement par départ, rythme AB si moins de 20 personnes par départ.

Distance : 2x18m (5 départs)

Catégories :

- Bare bow : blason de 60cm pour les jeunes (benjamins(U13), minimes(U15) et cadets(U18) et blasons de 40cm des juniors(U21) aux seniors 3 (trispots sur demande)
- Arcs classiques cadets, juniors, seniors 1 à 3 : blason de 40cm ou sur trispots (sur demande lors de l'inscription). Blasons de 60cm pour les benjamins(U13), minimes(U15), blasons de 80cm pour les poussins.
- Arcs à poulies : trispots

Le déroulement de la compétition :

	Samedi matin	Samedi a-m	Samedi soir	Dimanche matin	Dimanche a-m
	(en AB)	(en AB/CD)	(en AB/CD)	(en AB/CD)	(en AB/CD)
Ouverture du Greffe :	9h15	11h45	16h00	08h00	13h00
Entraînement à distance (Contrôle du matériel)	9h30	12h30	16h45	08h45	13h45
Départ des tirs :	10h	13h00	17h15	09h15	14h15

Résultats : vers 17 h 30 le Dimanche.

Les tirs seront suivis d'un **jeu de la meilleure flèche**, un le samedi (après le dernier départ), ainsi que d'un pot de l'amitié sur les 2 départs.

Pour information, le samedi soir la fin des tirs aura lieu autour de 21h00.

L'engagement :	1 tir	2 tirs	3 tirs	4 tirs	5 tirs
Engagement pour les adultes :	9 €	15 €	19 €	23 €	27 €
Engagement pour les jeunes :	7 €	11 €	14 €	16 €	19 €

Arbitres :

Le samedi : M. DELLANDREA Roger et M. MORON Yann

Le dimanche : M CARASSO Marc Olivier et M BERNARD Aymeric

Récompenses :

Une récompense sera offerte aux 3 premiers de chaque catégorie du concours ainsi qu'aux 3 meilleures équipes de club (équipe poulie, classique et arc nu), **si plus de 3 équipes engagées.**

Inscription obligatoire des équipes au greffe avant le début des tirs !

A ne pas oublier :

- La licence 2022/2023 papier, dématérialisée ou par pièce d'identité
- Pour les archers mineurs : les passeports mis à jour (licence, certificats médicaux, autorisations parentales).

Les tenues blanches ou de clubs seront obligatoires ainsi que les chaussures de sport.

Le coin restauration :

Une buvette avec casse-croûte, pâtisseries, boissons froides et chaudes, barres chocolatées ...

Note :

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des courriers, en vous remerciant de faire suivre le règlement lors des inscriptions afin de simplifier le greffe et de valider vos places car il y a seulement **40 places par départ.**

Pour toute absence non justifiée et le greffe non prévenu, une facture d'inscription sera envoyée au club concerné.

Inscriptions à retourner avant le 02 décembre 2022 :

Marchand Mickaël - 18 route de Nieuil l'Espoir - 86340 LA VILLEDIEU DU CLAIN

Pour tous renseignements ou problèmes vous pouvez téléphoner au 06.63.48.86.86 (Mickaël) en dernier recours.

Par mail mickael.marchand241@orange.fr **en priorité**